



Communiqué de presse

26 novembre 2013

Projets de la Coopération suisse au développement : un bilan en ce qui concerne la durabilité

Le Contrôle fédéral des finances a examiné la durabilité de 14 projets d'aide au développement en Afrique du Sud et en Inde, plusieurs années après le retrait de la Suisse. Dans l'ensemble, le CDF arrive à la conclusion que si de nombreuses « traces » des projets peuvent encore être décelées, l'évolution, ainsi que leur degré de succès des anciens projets soutenus s'avèrent très variables.

En 2012, la Confédération a consacré 2,8 milliards de francs pour des projets bilatéraux et multilatéraux, dont 1,65 milliard pour la Direction du développement et de la coopération (DDC). Le but de cette évaluation du Contrôle fédéral des finances (CDF) était d'enquêter sur la situation actuelle d'anciens projets en Afrique du Sud et en Inde, après le retrait de la Suisse en tant que pays donateur clé. Concrètement, le CDF s'est penché sur la question de savoir quels ont été les effets à long terme des anciens projets d'aide au développement. De telles études menées plusieurs années après le retrait de l'aide suisse sont plutôt rares, la mesure et l'appréciation de la durabilité étant en effet une opération complexe.

Le CDF a identifié de nombreuses « traces » résultant des différents projets étudiés. Cependant, ces traces présentent des caractéristiques variables d'un point de vue quantitatif et qualitatif. Bien que la grande majorité des objectifs aient été atteints à la fin du projet, les effets à long terme sont loin d'être assurés. Toutes les organisations financées à l'époque existent encore, mais leur degré d'activité actuel dans les domaines soutenus autrefois est variable. Le développement des anciens projets varie entre poursuite active et quasi immobilisme.

Le processus de retrait des projets menés par la Suisse a été considéré comme exemplaire. Sa réputation auprès des partenaires reste bonne encore aujourd'hui. De nombreux projets ont été réalisés hors des sentiers battus, dans des domaines de « niche », hors du champ d'activité habituel des organisations d'aide au développement. Le potentiel d'innovation était ainsi très élevé. Etant donné que la Coopération suisse au développement soutient principalement des petits projets, l'étendue de leur impact et leur durabilité connaissent certaines limites.

Le CDF propose différentes recommandations. Un renforcement des analyses de risques par rapport aux projets et la réalisation ciblée de quelques études, plusieurs années après leur fin, peuvent améliorer l'efficacité et ainsi créer une plus-value. Il convient d'améliorer la définition des objectifs afin que leur atteinte soit mesurable et d'archiver la documentation des projets de manière systématique.

Renseignements: Emmanuel Sangra, responsable du Centre de compétences « évaluations »
tél. 031 324 94 93, courriel : emmanuel.sangra@efk.admin.ch